

DATE : 03/05/2022

RÉFÉRENCE : [CORRUSS] DGS-URGENT N°2022\_51

TITRE : HEPATITES PEDIATRIQUES D'ORIGINE INCONNUE

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédiacre-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume-Uni a notifié à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le 5 avril 2022 une augmentation des cas pédiatriques d'hépatite aiguë d'origine inconnue. Au 28 avril, 166 cas d'hépatite aiguë d'étiologie inconnue chez des enfants âgés de 1 mois à 16 ans ont été signalés dans 12 pays européens (55 cas) et au Royaume-Uni (111 cas) et sont en cours d'investigation afin de rechercher une origine infectieuse, toxicologique ou environnementale.

Dès la réception du signal, Santé publique France a sollicité son réseau de partenaires (pédiatres du Groupe francophone de réanimation et d'urgences pédiatriques, Société Française de Pédiatrie, Société Française d'hépatologie, Centres nationaux de référence -CNR- des hépatites B/C/Delta, A/E, virus des gastroentérites et virus des infections respiratoires) afin de détecter toute augmentation inhabituelle de cas pédiatriques d'hépatite aiguë d'origine inconnue.

Deux cas ont été signalés et sont en cours d'investigation par les équipes médicales, en lien avec Santé publique France. Les cas d'hépatite aiguë d'étiologie indéterminée chez l'enfant ne sont pas rares. La survenue de ces cas n'est pas inattendue et ne témoigne pas, à ce stade, d'un excès de cas en France.

Enfin, les CAPTV sollicités par l'ANSES n'ont pas eu connaissance de cas en lien avec cette alerte. L'Agence de biomédecine n'a quant à elle pas enregistré de demande d'inscription pédiatrique en urgence sur la liste nationale d'attente pour greffe hépatique.

Même si à date il n'y a pas de signal détecté en France, il est nécessaire **de structurer le circuit de signalement des cas et d'investigation pour les cas possibles.**

A cet effet, Santé publique France a proposé une **définition de cas possible** (<https://www.santepubliquefrance.fr/media/files/01-maladies-et-traumatismes/hepatites-virales/hepatite-aigue-pediatrique/definition-de-cas>) et une **conduite à tenir pour le circuit de signalement et de prélèvement** (<https://www.santepubliquefrance.fr/media/files/01-maladies-et-traumatismes/hepatites-virales/hepatite-aigue-pediatrique/conduite-a-tenir>). Ces documents ont été définis en lien avec les praticiens hospitaliers.

Dans ce contexte, nous vous appelons à la vigilance et vous remercions de bien vouloir contacter le référent en hépato-gastro-pédiatrie de votre CHU en cas de suspicion de cas possible.

Nous vous remercions de votre mobilisation. **Pr. Jérôme SALOMON**  
Directeur général de la santé

*Signé*